

ANNEXES

PARTICIPANT MAJEUR

AUTORISATION DE FIXATION ET DE CESSION DE DROIT A L'IMAGE POUR TOUTE EXPLOITATION AUDIOVISUELLE ET DERIVEE

ET

CESSION DE DROITS

HighCo 3.0 organise, pour le compte de M6 web, un jeu gratuit sans obligation d'achat du 4 janvier 2010 au 19 juin 2010 (ci-après le Jeu) permettant aux gagnants de participer à des concerts organisés par Métropole Télévision et produit un programme provisoirement ou définitivement intitulé « M6 Mobile Music Live » - ci-après le « Programme », destiné à être diffusé, notamment, sur Internet.

Le soussigné(e) :

Mr. Mme. Melle (nom)..... (prénom).....

Né(e) le : à

Domicilié(e) à :

Numéro ISRC du groupe :

Déclare, dans le cadre de sa participation volontaire et bénévole au Jeu, aux concerts et au Programme en qualité de candidat être informé(e) :

§ qu'au cours de la préparation, du tournage du Programme ainsi que dans toutes les activités qui en seraient la conséquence ou bien encore qui s'avèreraient nécessaires ou simplement utiles à sa promotion telles que notamment sans que l'énumération ci-après soit exhaustive, les « interviews », les « reportages », la participations à un (ou des) événement(s) à caractère publicitaire et/ou promotionnel, en tout lieu, des caméras seront présentes afin de le filmer, le photographier et fixer son image, ses propos et/ou ses prestations,

§ que dans le cadre de sa participation au Jeu, aux concerts et au Programme, il est amené à communiquer à High co 3.0 ou à poster sur le site www.m6mobile.fr des photos, des vidéos et/ou des fichiers audio le concernant et/ou son groupe.

Donne son accord exprès pour que tout ce qu'il transmet à High co 3.0 et plus généralement tout ce qu'il poste sur le site www.m6mobile.fr dans le cadre de sa participation au Jeu (paroles, musique, images...) ou au Programme, ainsi que son nom, son image, sa voix – ensemble ou séparément - et tout ce qui le concerne puissent être reproduits, captés, filmés, photographiés, et fixés – ci-après « les Eléments » - à titre gracieux par High co 3.0, ou à tout personne physique ou morale qu'elle se substituerait, en vue d'une diffusion au public et lui cède expressément tous les droits en résultant.

L'autorisation et la cession des droits visés ci-dessus :

§ emportent, notamment, le droit pour High co 3.0, ou toute société qu'elle se substituerait en tout ou partie (en ce compris ses partenaires), de procéder à toute reproduction,

représentation ou adaptation en intégralité ou par extrait des Eléments et à l'exploitation de toutes séquences de ceux-ci, et ce par tous moyens de diffusion et/ou d'exploitation connus ou inconnus à ce jour notamment sans que cette liste soit limitative par :

O diffusion et rediffusion télévisuelle, sous format numérique ou analogique, sur tous supports connus ou inconnus à ce jour et par tout procédé connus ou inconnus à ce jour (par voie hertzienne, câble, satellite ...),

o mise en ligne sur les réseaux Internet et de téléphonie mobile,

o toutes exploitations sous forme de phonographes (incluant le livret) et toutes exploitations dérivées (incluant leur promotion) notamment sous forme de vidéogramme (VHS et/ou DVD), presse, magazine, édition de livre en relation avec le Jeu, les concerts et le Programme.

§ sont consenties sans limitation de nombre, en intégralité ou en partie, avec utilisation des images et des sons ensemble ou séparément, pour le Monde entier et pour une durée de deux ans suivant la signature des présentes.

Accepte expressément que ses nom et prénom et toutes autres informations le concernant et qu'il aura décidé de communiquer volontairement dans le cadre du Programme soient éventuellement cités à l'occasion de l'exploitation des Eléments.

Accepte la possibilité que les Eléments ne soient pas diffusés ni utilisés, à l'initiative de la société High co 3.0.

Garantit High co 3.0 ou tout tiers qui lui succéderait :

- qu'il n'a fait ou ne fera par tout procédé, aucun acte susceptible de compromettre la bonne exécution des présentes.

- que les Eléments ne préjudicient pas d'une façon quelconque aux droits de tiers et notamment sans que cette liste soit limitative au droit d'auteur ou au droit à l'image qu'ils détiendraient sur ceux-ci.

En conséquence de quoi, il garantit High co 3.0 ou tout tiers qui lui succéderait contre tout recours, action ou réclamation que pourrait former à un titre quelconque toute personne physique ou morale qui estimerait avoir à faire valoir des droits quelconques sur les Eléments ou à l'encontre de leur utilisation, de leur reproduction ou de leur diffusion.

Accepte qu'à compter de la signature des présentes et pendant une durée de 3 (trois) mois à compter de la date de la finale annonçant le groupe gagnant, vous concédez à M6 Interactions et/ou ses filiales un droit de préférence sur toute offre de tiers qui auraient pour objet la fixation et la reproduction de vos interprétations d'œuvres musicales avec ou sans paroles.

Pour permettre à M6 Interactions et/ou ses filiales d'exercer son droit de préférence, vous vous engagez à tenir informé M6 Interactions desdites offres faites par des tiers pendant la durée dudit droit de préférence. M6 Interactions et/ou ses filiales aura, si elle le souhaite, alors la faculté de s'aligner sur ces offres et vous devrez, à conditions égales, donner votre préférence à M6 Interactions et/ou ses filiales pour la signature d'un contrat d'exclusivité d'artiste-interprète, si M6 Interactions et/ou ses filiales en réclame le bénéfice.

En conséquence de ce qui précède, il vous appartiendra d'établir, le cas échéant, la preuve de l'offre faite par lesdits tiers et de l'adresser par lettre recommandée avec AR à : M6 Interactions – Département juridique – 89, avenue Charles de Gaulle – 92 575 Neuilly-sur-Seine. M6 Interactions et/ou ses filiales vous fera savoir, dans un délai de 15 (quinze) jours suivant la réception de ladite preuve de l'offre, par écrit si M6 Interactions et/ou ses filiales décide d'exercer le droit de préférence précité. A défaut de réponse dans le délai susvisé, M6 Interactions et/ou ses filiales sera réputée avoir renoncé à cette faculté.

Il est rappelé et entendu que vous concédez à M6 Interactions et/ou ses filiales ledit droit de préférence, tant en votre qualité de membre du groupe de musique participant au Jeu visé aux présentes le cas échéant, qu'en tant qu'artiste-interprète solo ou membre d'un groupe de musique autre que celui participant au Jeu. »

Je déclare sur l'honneur :

§ être libre depuis une durée de 1 (un) an minimum de tout engagement, à l'égard de tout :

producteur

maison de disques

éditeur et éditeur photographique

§ être libre de tout contrat artistique, de quelque nature que ce soit.

Je déclare avoir 18 ans révolus et confirme l'exactitude des renseignements inscrits sur la présente autorisation et suis informé(e) du fait que toute déclaration mensongère est susceptible d'engager ma responsabilité et constituer une cause d'exclusion immédiate par High co 3.0 de ma participation au Jeu ou au Concert.

Fait à , le

SIGNATURE :

Faire précéder de la mention manuscrite « lu et approuvé, bon pour accord »

Documents fournis : Copie de la pièce d'identité du candidat

PARTICIPANT MINEUR AGE DE 16 MINIMUM

**AUTORISATION DE FIXATION ET DE CESSION DE DROIT A L'IMAGE POUR TOUTE EXPLOITATION AUDIOVISUELLE ET DERIVEE
ET
CESSION DE DROIT**

High co 3.0 organise, pour le compte de M6 web, un jeu gratuit sans obligation d'achat du 4 janvier 2010 au 19 juin 2010 (ci-après le Jeu) permettant aux gagnants de participer à des concerts organisés par Métropole Télévision et produit un programme provisoirement ou définitivement intitulé « M6 mobile music live » - ci-après le « Programme », destiné à être diffusé, notamment, sur Internet.

Les soussignés :

M (nom)(prénom)

Né(e) le : à

Domicilié(e) à :

et

Mme. (nom)(prénom)

Né(e) le : à

Domicilié(e) à :

Déclarons :

§ avoir l'entière autorité parentale et la pleine responsabilité sur la personne mineure ci-après visée

M./Melle (nom)(prénom) (ci-après « le Candidat »)

Né(e) le : à

Domicilié(e) à :

§ avoir toute capacité pour consentir valablement les présentes autorisations,

Déclarons, dans le cadre de sa participation volontaire et bénévole au Jeu, aux concerts et au Programme être informés et l'avoir informé(e) :

§ qu'au cours de la préparation, du tournage du Programme ainsi que dans toutes les activités qui en seraient la conséquence ou bien encore qui s'avèreraient nécessaires ou simplement utiles à sa promotion telles que notamment sans que l'énumération ci-après soit exhaustive, les « interviews », les « reportages », sa participations à un (ou des) événement(s) à caractère publicitaire et/ou promotionnel, en tout lieu, des caméras seront présentes afin de le filmer, le photographier et fixer son images, ses propos et/ou ses prestations,

§ que dans le cadre de sa participation au Jeu, aux concerts et au Programme, il est amené à communiquer à High co 3.0 ou à poster sur le site www.m6mobile.fr des photos, des vidéos

et/ou des fichiers audio concernant son groupe et lui-même.

Donnons notre accord exprès pour que tout ce qu'il transmet à High co 3.0 et plus généralement tout ce qu'il poste sur le site www.m6mobile.fr dans le cadre de sa participation au Jeu (paroles, musique, images...) ou au Programme, ainsi que son nom, son image, sa voix – ensemble ou séparément - et tout ce qui le concerne puissent être reproduits, captés, filmés, photographiés, et fixés – ci-après « les Eléments » - à titre gracieux par High co 3.0 , ou à tout personne physique ou morale qu'elle se substituerait, en vue d'une diffusion au public et lui cède expressément tous les droits en résultant.

L'autorisation et la cession des droits visés ci-dessus :

§ emportent, notamment, le droit pour High co 3.0, ou toute société qu'elle se substituerait en tout ou partie (en ce compris ses partenaires), de procéder à toute reproduction, représentation ou adaptation en intégralité ou par extrait des Eléments et à l'exploitation de toutes séquences de ceux-ci, et ce par tous moyens de diffusion et/ou d'exploitation connus ou inconnus à ce jour notamment sans que cette liste soit limitative par :

o diffusion et rediffusion télévisuelle, sous format numérique ou analogique, sur tous supports connus ou inconnus à ce jour et par tout procédé connus ou inconnus à ce jour (par voie hertzienne, câble, satellite ...),

o mise en ligne sur les réseaux Internet et de téléphonie mobile,

o toutes exploitations sous forme de phonographes (incluant le livret) et toutes exploitations dérivées (incluant leur promotion) notamment sous forme de vidéogramme (VHS et/ou DVD), presse, magazine, édition de livre en relation avec le Jeu, les concerts ou le Programme.

§ sont consenties sans limitation de nombre, en intégralité ou en partie, avec utilisation des images et des sons ensemble ou séparément, pour le Monde entier et pour une durée de deux ans suivant la signature des présentes.

Acceptons expressément que ses nom et prénom et toutes autres informations le concernant et qu'il aura décidé de communiquer volontairement dans le cadre du Programme soient éventuellement cités à l'occasion de l'exploitation des Eléments.

Acceptons la possibilité que les Eléments ne soient pas diffusés ni utilisés, à l'initiative de la société High co 3.0.

Garantissons High co 3.0 ou tout tiers qui lui succèderait :

- que le Candidat n'a fait ou ne fera par tout procédé, aucun acte susceptible de compromettre la bonne exécution des présentes.

- que les Eléments ne préjudicient pas d'une façon quelconque aux droits de tiers et notamment sans que cette liste soit limitative au droit d'auteur ou au droit à l'image qu'ils détiendraient sur ceux-ci.

En conséquence de quoi, nous garantissons High co 3.0 ou tout tiers qui lui succèderait contre tout recours, action ou réclamation que pourrait former à un titre quelconque toute

personne physique ou morale qui estimerait avoir à faire valoir des droits quelconques sur les Eléments ou à l'encontre de leur utilisation, de leur reproduction ou de leur diffusion.

Acceptons qu'à compter de la signature des présentes et pendant une durée de 3 (trois) mois à compter de la date de la finale annonçant le groupe gagnant, vous concédez à M6 Interactions et/ou ses filiales un droit de préférence sur toute offre de tiers qui auraient pour objet la fixation et la reproduction de vos interprétations d'œuvres musicales avec ou sans paroles.

Pour permettre à M6 Interactions et/ou ses filiales d'exercer son droit de préférence, vous vous engagez à tenir informé M6 Interactions desdites offres faites par des tiers pendant la durée dudit droit de préférence. M6 Interactions et/ou ses filiales aura, si elle le souhaite, alors la faculté de s'aligner sur ces offres et vous devrez, à conditions égales, donner votre préférence à M6 Interactions et/ou ses filiales pour la signature d'un contrat d'exclusivité d'artiste-interprète, si M6 Interactions et/ou ses filiales en réclame le bénéfice.

En conséquence de ce qui précède, il vous appartiendra d'établir, le cas échéant, la preuve de l'offre faite par lesdits tiers et de l'adresser par lettre recommandée avec AR à : M6 Interactions – Département juridique – 89, avenue Charles de Gaulle – 92 575 Neuilly-sur-Seine. M6 Interactions et/ou ses filiales vous fera savoir, dans un délai de 15 (quinze) jours suivant la réception de ladite preuve de l'offre, par écrit si M6 Interactions et/ou ses filiales décide d'exercer le droit de préférence précité. A défaut de réponse dans le délai susvisé, M6 Interactions et/ou ses filiales sera réputée avoir renoncé à cette faculté.

Il est rappelé et entendu que vous concédez à M6 Interactions et/ou ses filiales ledit droit de préférence, tant en votre qualité de membre du groupe de musique participant au Jeu visé aux présentes le cas échéant, qu'en tant qu'artiste-interprète solo ou membre d'un groupe de musique autre que celui participant au Jeu. »

Nous déclarons sur l'honneur que le Candidat :

§ Est libre depuis une durée de 1 (un) an minimum de tout engagement, à l'égard de tout :

producteur

maison de disques

éditeur et éditeur photographique

§ Est libre de tout contrat artistique, de quelque nature que ce soit.

Nous déclarons avoir 18 ans révolus et confirmons l'exactitude des renseignements inscrits sur la présente autorisation et sommes informés du fait que toute déclaration mensongère est susceptible d'engager notre responsabilité et constituer une cause d'exclusion immédiate par High co 3.0 de la participation du Candidat au Programme.

Fait à , le

SIGNATURE :

Faire précéder de la mention manuscrite « lu et approuvé, bon pour accord »

Documents fournis : Copie de la pièce d'identité du candidat et de ses tuteurs légaux, copie du livret de famille et/ou du jugement de tutelle